

Résultats de l'exercice financier 2023


UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ. Desjardins a appuyé la [clinique dentaire Sourires Solidaires \(SoSo\)](#) par le biais du Fonds du Grand Mouvement afin de permettre l'ouverture de trois salles opératoires destinées aux enfants issus de familles moins favorisées et ayant des besoins particuliers.

Le Mouvement Desjardins affiche de solides résultats en 2023 au bénéfice de ses membres et clients

<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le 31 décembre			Aux ou pour les exercices terminés le 31 décembre		
	2023	2022 Retraité ⁽¹⁾	2022 Publié ⁽²⁾	2023	2022 Retraité ⁽¹⁾	2022 Publié ⁽²⁾
Excédents avant ristournes aux membres	750 \$	458 \$	576 \$	2 259 \$	1 242 \$	2 050 \$
Ristournes aux membres	91	86	86	412	403	403
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A	20,4 %	20,2 %	20,2 %	20,4 %	20,2 %	20,2 %

⁽¹⁾ Le Mouvement Desjardins a adopté, le 1^{er} janvier 2023, l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* avec retraitement des données comparatives pour l'exercice 2022. Cette nouvelle norme vise à accroître la transparence et la comparabilité entre les compagnies d'assurance et pourrait amener une volatilité des résultats du Mouvement Desjardins d'une période à l'autre. Néanmoins, cela ne change pas la valeur économique qui sera créée par les contrats d'assurance. Comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement Desjardins a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1^{er} janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Cela pourrait donc limiter la comparabilité des résultats avec la période précédente.

⁽²⁾ Les excédents avant ristournes aux membres publiés pour l'exercice 2022 étaient de 2 050 M\$ sous l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, la norme en vigueur avant l'adoption de l'IFRS 17 (576 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022).

Lévis, le 21 février 2024 – Au terme de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 2 259 M\$, en hausse de 1 017 M\$ par rapport à ceux de l'exercice 2022, retraités à la suite de l'adoption au 1^{er} janvier 2023 de la Norme internationale d'information financière (IFRS) 17, *Contrats d'assurance*⁽¹⁾. Comme le permet cette norme, le Mouvement a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1^{er} janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter l'exercice 2022 pour cet élément. De plus, les portefeuilles d'actifs et de passifs n'étaient pas gérés en vertu des nouvelles normes. Par conséquent, ces éléments limitent la comparabilité des résultats 2023 par rapport à ceux de 2022 retraités. Rappelons que les excédents publiés en 2022 étaient de 2 050 M\$ sous l'IFRS 4, la norme en vigueur avant l'adoption de l'IFRS 17. La croissance des excédents s'explique par la progression du revenu net lié aux activités d'assurance ainsi que du revenu net d'intérêts. Cette hausse est atténuée par la dotation à la provision pour pertes de crédit supérieure à celle de 2022 ainsi que par l'indexation des salaires et l'augmentation des frais liés à la technologie.

Pour l'exercice financier 2023, la provision pour ristournes atteint 412 M\$, en hausse de 9 M\$ par rapport à l'exercice 2022. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 126 M\$, comparativement à 115 M\$ pour l'exercice précédent, dont 57 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses. Par ailleurs, le conseil d'administration a approuvé le 15 décembre 2023, le paiement d'intérêts sur les parts de capital F pour un montant de 293 M\$ aux détenteurs, une hausse de 31 M\$ par rapport à l'exercice 2022.

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2023, les excédents avant ristournes aux membres s'élevaient à 750 M\$, en hausse de 292 M\$ par rapport aux excédents de la période comparative, retraités à la suite de l'adoption au 1^{er} janvier 2023 de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*⁽¹⁾. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance du revenu net lié aux activités d'assurance ainsi que par la progression du revenu net d'intérêts. Cette hausse des excédents est atténuée par une croissance de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

« Le Mouvement Desjardins présente de solides résultats pour son exercice financier se terminant le 31 décembre 2023. Ces résultats, combinés à une bonne capitalisation, nous permettent de bien accompagner nos membres et clients en cette période plus difficile. Depuis un an, nos équipes ont pris le temps de contacter des dizaines de milliers de membres Particuliers et Entreprises afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées pour faire face à la hausse des taux d'intérêt et à leurs obligations financières. Je suis fier des efforts de tous les employés de Desjardins qui travaillent toujours dans l'intérêt des membres et clients », affirme le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

Appui à la relance économique, sociale et verte

Grâce au Fonds du Grand Mouvement, doté d'une enveloppe de 250 M\$ visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques, Desjardins contribue à l'activité économique et au développement régional.

Depuis la création du Fonds du Grand Mouvement, Desjardins a conclu des engagements d'un montant total de 182 M\$, auprès de 818 projets.

Le Mouvement Desjardins appuie également les initiatives pour faire face à la pénurie de logements abordables. Grâce à son partenariat avec le [gouvernement du Québec](#), Desjardins rendra disponibles plus de 1 750 logements abordables sur une période de 3 ans. Plusieurs projets ont déjà été annoncés, dont celui de la [Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est et de la Ville de Sherbrooke](#), du [Manoir Lafontaine](#) et de la [Corporation Mainbourg](#) à Montréal ainsi que le projet de HAN logement, pour un total de plus de 800 logements.

⁽¹⁾ Les excédents avant ristournes aux membres publiés pour l'exercice 2022 étaient de 2 050 M\$ (576 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022), sous l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, la norme en vigueur avant l'adoption de l'IFRS 17.

À la rencontre des entrepreneurs

Le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, a débuté à l'automne dernier, une tournée des chambres de commerce du Québec, dont celles de Gatineau, Saguenay, Sherbrooke et Rimouski, afin de discuter de leadership. Cette tournée fait suite à celle du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ), celle dans les universités, ainsi que l'événement d'envergure [Rêver l'impossible](#). L'objectif de la tournée est d'échanger sur différentes thématiques et défis qui touchent l'ensemble des entrepreneurs et personnalités d'affaires des régions du Québec. Elle s'est également poursuivie dans l'Ouest canadien, à Vancouver et à Calgary ainsi qu'en France.

Réalisations pour les membres et clients

Desjardins est présent dans la vie des gens, que ce soit en appuyant des initiatives des communautés en lien avec la diversité, l'inclusion, la coopération, la littératie financière et les bonnes habitudes de vie, ou en offrant des solutions financières innovatrices pour répondre à leurs besoins. Voici certaines réalisations depuis le troisième trimestre de 2023 et constituant des manifestations concrètes de ce que peut faire Desjardins dans la vie des gens.

Un groupe coopératif engagé dans son milieu

- Le Fonds du Grand Mouvement a soutenu durant l'année 2023 de nombreuses initiatives pour un montant total de 21 M\$, dont 8 M\$ au cours du 4^e trimestre de 2023. Ces contributions soutiennent des projets concrets dans la communautés comme celui de la clinique dentaire [Sourires solidaires](#) qui offre des services aux enfants ayant des besoins particuliers, tels que ceux ayant un trouble du spectre de l'autisme, un trouble anxieux, un trouble de déficit d'attention ou des déficiences physiques ou intellectuelles.
- Partenariat avec la [Fondation Telus pour un futur meilleur](#) afin de répondre aux préoccupations environnementales des jeunes et contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Ce partenariat permettra le développement de quatre projets structurants qui seront lancés prochainement et qui rejoignent à la fois l'éducation et l'environnement un peu partout au Canada.
- Présentation d'une nouvelle formule de la [conférence Web](#) avec Jimmy Jean, économiste en chef du Mouvement Desjardins, sur les prévisions économiques et financières pour les membres et clients, afin de mieux les outiller à prendre des décisions financières. Ce dernier est maintenant accompagné d'Emna Braham de l'Institut du Québec pour discuter de productivité, du marché du travail et de la démographie.

Un groupe financier innovateur

- Appui de 3 M\$ à [Louélec](#), leader dans le domaine de la gestion de parcs de véhicules électriques. Ce financement permettra de lancer un plan d'acquisition de 400 nouveaux véhicules électriques afin d'offrir des solutions innovantes pour faciliter l'accès, la gestion et la maintenance de parcs de véhicules destinés aux entreprises.
- Desjardins primé lors de la remise des prix [LSEG Lipper Fund Awards 2023](#), avec quatre produits de placement, soit le Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres, le Fonds Desjardins Actions outre-mer, le Fonds Desjardins Revenu à taux variable et le Fonds négocié en bourse (FNB) Desjardins IR Marchés émergents multifacteurs trajectoire zéro émission nette.
- [Lancement d'une rente viagère différée](#) à un âge avancé. Desjardins est la première institution financière canadienne à rendre disponible ce produit fiscalement avantageux qui permet à l'investisseur n'ayant pas besoin des fonds pour les premières années de sa retraite de différer l'imposition après 71 ans.
- Le magazine [Forbes](#) (en anglais seulement) classe Desjardins parmi les meilleures institutions financières où travailler au Canada en 2024. [Mediacorp](#) (lien en anglais seulement) reconnaît aussi Desjardins parmi les meilleurs employeurs au pays pour une 13^e année consécutive ainsi que parmi les meilleurs employeurs pour les jeunes.

Faits saillants financiers

Tel que mentionné précédemment, le Mouvement Desjardins a adopté, le 1^{er} janvier 2023, l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* avec retraitement des données comparatives pour l'exercice 2022. Cette nouvelle norme vise à accroître la transparence et la comparabilité entre les compagnies d'assurance et pourrait amener une volatilité des résultats du Mouvement Desjardins d'une période à l'autre⁽¹⁾. Néanmoins, cela ne change pas la valeur économique qui sera créée par les contrats d'assurance. En effet, la norme amène seulement des changements quant à la présentation et le moment de la comptabilisation des résultats. Ainsi, ces changements n'ont aucun effet sur les résultats et le rendement générés sur la durée de vie des contrats d'assurance. Notons que certaines rubriques des états financiers ont été modifiées afin de refléter la nouvelle nomenclature exigée par l'IFRS 17. Pour plus de renseignements sur les changements aux méthodes comptables, se référer à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés. Pour plus de renseignements sur certains concepts introduits par l'IFRS 17, se référer au glossaire du rapport de gestion annuel 2023.

Comparaison de l'exercice 2023 à celui de 2022 :

- Excédents avant ristournes aux membres⁽²⁾ de 2 259 M\$, en hausse de 1 017 M\$.
- Revenu net total de 12 577 M\$, en hausse de 2 237 M\$, ou de 21,6 %.
 - Revenu net d'intérêts de 7 033 M\$, en hausse de 703 M\$, ou de 11,1 %, en raison de l'augmentation du revenu d'intérêts sur les prêts et liquidités attribuable au contexte de hausse de taux d'intérêt, ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises, compensée en partie par la hausse des frais d'intérêts sur les dépôts.
 - Résultat des activités d'assurance de 1 366 M\$, en hausse de 308 M\$, ou de 29,1 %, en raison principalement de l'amélioration observée du côté du secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net⁽¹⁾ de 691 M\$, en hausse de 683 M\$. Ce dernier avait notamment été affecté défavorablement en 2022 par la baisse des marchés financiers et la hausse importante des taux d'intérêt.
 - Autres revenus de 3 487 M\$, en hausse de 543 M\$, ou de 18,4 %, en raison principalement des revenus liés aux activités acquises de Worldsource⁽³⁾ de 409 M\$.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 529 M\$, en hausse de 252 M\$ comparativement à celle de 2022, en raison principalement de l'augmentation de la dotation des portefeuilles de prêts aux entreprises, due à une migration de la qualité du crédit.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 10 217 M\$, en hausse de 692 M\$, ou de 7,3 % :
 - Frais liés aux activités acquises de Worldsource de 416 M\$.
 - Autres éléments inclus dans les frais autres que d'intérêts bruts en hausse de 276 M\$, ou de 2,9 %, en raison notamment de l'indexation des salaires et de l'augmentation des frais liés à la technologie. La hausse des frais a été limitée par les mesures déployées visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽⁴⁾ de 538 M\$, comprenant une provision pour ristournes de 412 M\$ et des remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 126 M\$, en hausse de 20 M\$, ou de 3,9 %.

⁽¹⁾ Comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement Desjardins a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1^{er} janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Cela pourrait donc limiter la comparabilité des résultats avec la période précédente.

⁽²⁾ Les excédents avant ristournes aux membres publiés pour l'exercice 2022 étaient de 2 050 M\$, sous l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, la norme en vigueur avant l'adoption de l'IFRS 17.

⁽³⁾ Le 1^{er} mars 2023, par l'entremise de Groupe de compagnies Worldsource inc. (antérieurement nommée 9479-5176 Québec inc.), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a fait l'acquisition notamment de la totalité des actions en circulation du Réseau d'assurance IDC Worldsource inc., de Gestion financière Worldsource inc. et de Valeurs mobilières Worldsource inc. (collectivement désignées « Worldsource »).

⁽⁴⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 6.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽¹⁾ de 20,4 %, comparativement à 20,2 % au 31 décembre 2022.
- Ratio de fonds propres total⁽¹⁾ de 21,9 %, stable par rapport au 31 décembre 2022.
- Croissance de 4,7 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2022 pour totaliser 422,9 G\$ au 31 décembre 2023.
- Programme législatif d'obligations sécurisées :
 - Émission, en date du 11 octobre 2023, d'un montant total de 2,0 G de NOK (couronnes norvégiennes).
 - Émission, en date du 27 novembre 2023, d'un montant total de 1,0 G\$ US.
- Programme de billets à moyen terme multidevises, sujet au régime de recapitalisation interne :
 - Émission, en date du 17 janvier 2024, d'un montant total de 1,0 G d'euros.
 - Émission, en date du 26 janvier 2024, d'un montant de 1,0 G\$ US.
- Émission, en date du 17 novembre 2023, d'un montant de 1 250 M\$, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme canadiens, sujette au régime de recapitalisation interne.
- En octobre 2023, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé les cotes des instruments émis par la Fédération tout en maintenant la perspective à « stable ». Cette évaluation reflète la solidité du bilan du Mouvement Desjardins.

Comparaison du quatrième trimestre de 2023 à celui de 2022 :

- Excédents avant ristournes aux membres⁽²⁾ de 750 M\$, en hausse de 292 M\$.
- Revenu net total de 3 538 M\$, en hausse de 666 M\$, ou de 23,2 % :
 - Revenu net d'intérêts de 1 789 M\$, en hausse de 210 M\$, ou de 13,3 %, en raison de l'augmentation du revenu d'intérêts sur les prêts et liquidités attribuable au contexte de hausse de taux d'intérêt, ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises, compensée en partie par la hausse des frais d'intérêts sur les dépôts.
 - Résultat des activités d'assurance de 578 M\$, en hausse de 315 M\$, en raison principalement de l'amélioration observée du côté du secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net de 340 M\$, en hausse de 101 M\$.
 - Autres revenus de 831 M\$, en hausse de 40 M\$, ou de 5,1 %, en raison principalement des revenus provenant des activités acquises de Worldsource.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 231 M\$, en hausse de 151 M\$, par rapport à celle de la période correspondante de 2022, principalement du côté des portefeuilles de prêts aux entreprises.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 2 749 M\$, en hausse de 224 M\$, ou de 8,9 % :
 - Frais liés aux activités acquises de Worldsource de 120 M\$.
 - Autres éléments inclus dans les frais autres que d'intérêts bruts en hausse de 104 M\$, ou de 4,1 %, en raison de l'indexation des salaires et de l'augmentation des frais liés à la technologie.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽³⁾ de 129 M\$, comprenant une provision pour ristournes de 91 M\$ et des remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 38 M\$, en hausse de 2 M\$, comparativement à la période correspondante de 2022.

⁽¹⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

⁽²⁾ Les excédents avant ristournes aux membres publiés pour la période comparative de 2022 étaient 576 M\$, sous l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, la norme en vigueur avant l'adoption de l'IFRS 17.

⁽³⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page suivante.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, dons et bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion annuel 2023 aux pages 111 à 118.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux 31 décembre ou pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023 ⁽¹⁾	31 décembre 2022 ⁽¹⁾⁽²⁾ Retraité	2023	2022 ⁽¹⁾⁽²⁾ Retraité
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>					
Résultats					
Revenu net d'intérêts	1 789 \$	1 818 \$	1 579 \$	7 033 \$	6 330 \$
Revenu (perte) net lié aux activités d'assurance	918	442	502	2 057	1 066
Autres revenus	831	873	791	3 487	2 944
Revenu net total	3 538	3 133	2 872	12 577	10 340
Dotation à la provision pour pertes de crédit	231	127	80	529	277
Frais autres que d'intérêts nets	2 499	2 203	2 263	9 232	8 502
Excédents avant ristournes aux membres⁽³⁾	750 \$	614 \$	458 \$	2 259 \$	1 242 \$
Apport aux excédents par secteurs d'activité⁽⁴⁾					
Particuliers et Entreprises	193 \$	383 \$	248 \$	1 162 \$	1 020 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	224	120	119	581	313
Assurance de dommages	360	103	104	494	(35)
Autres	(27)	8	(13)	22	(56)
	750 \$	614 \$	458 \$	2 259 \$	1 242 \$
Retour aux membres et à la collectivité⁽⁵⁾					
Ristournes aux membres	91 \$	106 \$	86 \$	412 \$	403 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁶⁾	38	25	41	126	115
	129 \$	131 \$	127 \$	538 \$	518 \$
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres ⁽⁷⁾	8,6 %	7,4 %	5,6 %	6,8 %	3,8 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁷⁾	0,34	0,18	0,12	0,20	0,11
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽⁷⁾	0,74	0,64	0,48	0,74	0,48
Ratio de liquidité à court terme ⁽⁸⁾	154	146	140	154	140
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽⁸⁾	124	124	126	124	126
Indice de productivité – Particuliers et Entreprises ⁽⁷⁾⁽⁹⁾	78,1	71,4	80,1	76,3	79,2
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁷⁾	1 446 \$	2 126 \$	2 253 \$	6 313 \$	5 806 \$
Marge sur services contractuels (MSC) totale – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽¹⁰⁾	2 595	2 680	2 627	2 595	2 627
Primes souscrites directes – Assurance de dommages ⁽⁷⁾	1 645	1 861	1 491	6 856	6 205
Bilan et hors bilan					
Actif	422 940 \$	414 056 \$	403 944 \$	422 940 \$	403 944 \$
Prêts et acceptations nets	265 935	261 894	249 695	265 935	249 695
Dépôts	279 329	273 433	259 836	279 329	259 836
Capitaux propres	34 390	33 178	32 407	34 390	32 407
Biens sous administration ⁽⁷⁾	535 264	454 800	447 312	535 264	447 312
Biens sous gestion ⁽⁷⁾	81 551	75 392	76 169	81 551	76 169
Mesures des fonds propres					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽¹¹⁾	20,4 %	20,8 %	20,2 %	20,4 %	20,2 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽¹¹⁾	20,4	20,8	20,2	20,4	20,2
Ratio du total des fonds propres ⁽¹¹⁾	21,9	22,3	21,9	21,9	21,9
Ratio TLAC ⁽¹²⁾	29,4	29,9	28,7	29,4	28,7
Ratio de levier ⁽¹¹⁾	7,3	7,5	7,6	7,3	7,6
Ratio de levier TLAC ⁽¹²⁾	10,5	10,7	10,6	10,5	10,6
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽¹¹⁾	140 481 \$	137 135 \$	139 311 \$	140 481 \$	139 311 \$
Autres renseignements					
Nombre d'employés	56 165	57 714	58 774	56 165	58 774

(1) Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante nonobstant l'IFRS 17 adoptée au 1^{er} janvier 2023.

(2) Les excédents avant ristournes aux membres publiés pour la période du 31 décembre 2022 étaient de 576 M\$ (2 050 M\$ pour l'exercice 2022), sous l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, la norme en vigueur avant l'adoption de l'IFRS 17.

(3) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés.

(4) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 31 « Information sectorielle » des états financiers combinés.

(5) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 6.

(6) Dont 22 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (12 M\$ au troisième trimestre de 2023, 19 M\$ au quatrième trimestre de 2022, 57 M\$ en 2023 et 46 M\$ en 2022).

(7) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire dans le rapport de gestion annuel 2023 aux pages 111 à 118.

(8) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

(9) À la suite du passage à IFRS 17, le Mouvement présente dorénavant l'indice de productivité du secteur Particuliers et Entreprises, qui est une mesure financière supplémentaire, en remplacement de l'indice de productivité Mouvement qui était une mesure financière non conforme aux PCGR.

(10) MSC totale de 2 813 M\$ (2 884 M\$ au 31 décembre 2022) présentée nette de la réassurance d'un montant de 218 M\$ (257 M\$ au 31 décembre 2022). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 17 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés.

(11) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(12) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Une solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 20,4 % et 21,9 % au 31 décembre 2023, alors qu'ils étaient de 20,2 % et 21,9 % respectivement au 31 décembre 2022.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023 ⁽¹⁾	31 décembre 2022 ⁽¹⁾	2023	2022 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	1 698 \$	1 708 \$	1 510 \$	6 576 \$	5 677 \$
Autres revenus	509	541	575	2 210	2 292
Revenu net total	2 207	2 249	2 085	8 786	7 969
Dotation à la provision pour pertes de crédit	226	120	79	521	274
Frais autres que d'intérêts bruts	1 723	1 606	1 670	6 702	6 313
Impôts sur les excédents	65	140	88	401	362
Excédents avant ristournes aux membres	193 \$	383 \$	248 \$	1 162 \$	1 020 \$

⁽¹⁾ Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante nonobstant l'IFRS 17 adoptée au 1^{er} janvier 2023.

Résultats de l'exercice

Les excédents avant ristournes aux membres sont de 1 162 M\$ pour l'exercice 2023, en hausse de 142 M\$, ou de 13,9 %, par rapport à 2022, en raison principalement de la croissance du revenu net d'intérêts, contrebalancée, en partie, par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit ainsi que par l'indexation des salaires et l'augmentation des frais liés à la technologie.

Le revenu net d'intérêts est de 6 576 M\$, en hausse de 899 M\$, ou de 15,8 %. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance du revenu d'intérêts sur les prêts et liquidités attribuable au contexte de hausse des taux d'intérêt ainsi qu'à l'augmentation de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises. Cette hausse est atténuée par l'augmentation des frais d'intérêts sur dépôts en lien avec la croissance des taux d'intérêt.

Les autres revenus sont de 2 210 M\$, en baisse de 82 M\$, ou de 3,6 %, en raison principalement de la fluctuation défavorable des activités liées aux instruments financiers dérivés, atténuée par l'augmentation des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit.

Le revenu net total est de 8 786 M\$, en hausse de 817 M\$, ou de 10,3 %.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est de 521 M\$, en hausse de 247 M\$, comparativement à 2022. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la dotation des portefeuilles de prêts aux entreprises en raison d'une migration de la qualité du crédit, ainsi que de celle des portefeuilles de cartes de crédit. La dotation de l'exercice 2023 reflète des radiations nettes en hausse, qui retournent graduellement vers leur niveau pré-pandémique.

Les frais autres que d'intérêts bruts sont de 6 702 M\$, en hausse de 389 M\$, ou de 6,2 %, en raison de l'indexation des salaires et de l'augmentation des frais liés à la technologie.

Résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du quatrième trimestre de 2023 sont de 193 M\$, en baisse de 55 M\$, par rapport à la même période en 2022, en raison de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, principalement du côté des portefeuilles de prêts aux entreprises. Cette diminution s'explique également par l'augmentation du taux de provision pour les programmes de récompenses en lien avec les activités de paiement par cartes de crédit ainsi que par la hausse des frais liés à la technologie. Cette baisse des excédents est atténuée par la croissance du revenu net d'intérêts.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023 ⁽¹⁾	31 décembre 2022 ⁽¹⁾ Retraité	2023	2022 ⁽¹⁾ Retraité
Revenu net d'intérêts	6 \$	5 \$	4 \$	21 \$	8 \$
Résultat des activités d'assurance	123	180	113	586	563
Résultat financier d'assurance net	193	46	171	414	207
Revenu (perte) net lié aux activités d'assurance	316	226	284	1 000	770
Autres revenus	620	601	426	2 362	1 777
Revenu net total	942	832	714	3 383	2 555
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	2	4	(1)	5	—
Frais autres que d'intérêts nets	706	686	556	2 680	2 127
Impôts sur les excédents	10	22	40	117	115
Excédents nets de l'exercice	224 \$	120 \$	119 \$	581 \$	313 \$

⁽¹⁾ Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante nonobstant l'IFRS 17 adoptée au 1^{er} janvier 2023.

Résultats de l'exercice

Au terme de l'exercice financier 2023, les excédents nets sont de 581 M\$, en hausse de 268 M\$, par rapport à 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du résultat financier d'assurance net⁽¹⁾ ainsi qu'à la croissance du résultat des activités d'assurance.

Le résultat des activités d'assurance est de 586 M\$, en hausse de 23 M\$, ou de 4,1 %. Cette augmentation est principalement attribuable à l'expérience globalement plus favorable, incluant le volet assurance collective en invalidité longue durée qui connaît une bonne performance pour une deuxième année consécutive. Cette hausse a été compensée en partie par l'effet défavorable de la mise à jour d'hypothèses actuarielles.

Le résultat financier d'assurance net⁽¹⁾ est de 414 M\$, en hausse de 207 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux gains réalisés par une coentreprise lors de la vente de son portefeuille immobilier ainsi qu'à l'ajustement favorable des paramètres de courbes de taux effectué au cours du deuxième trimestre de 2023.

Les autres revenus sont de 2 362 M\$, en hausse de 585 M\$, ou de 32,9 %, en raison principalement des revenus de 409 M\$ liés aux activités acquises de Worldsource. Cette augmentation est aussi attribuable à la croissance des revenus nets de placement hors activités d'assurance, principalement en rentes individuelles, ainsi qu'à la hausse des revenus liés aux actifs sous administration.

Le revenu net total est de 3 383 M\$, une augmentation de 828 M\$, ou de 32,4 %.

⁽¹⁾ Comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement Desjardins a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1^{er} janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Cela pourrait donc limiter la comparabilité des résultats avec l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts bruts sont de 3 046 M\$, en hausse de 522 M\$, ou de 20,7 %, en raison des frais de 416 M\$ liés aux activités acquises de Worldsource ainsi que de l'augmentation des frais liés au personnel et à la technologie afin de bonifier les services aux membres et clients.

Résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents nets du quatrième trimestre de 2023 sont de 224 M\$, en hausse de 105 M\$ par rapport à la même période en 2022. Cette augmentation est principalement attribuable au résultat financier d'assurance net⁽¹⁾, incluant les gains réalisés par une coentreprise lors de la vente de son portefeuille immobilier au quatrième trimestre de 2023.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	31 décembre 2022 Retraité	2023	2022 Retraité
Résultat des activités d'assurance	465 \$	212 \$	143 \$	800 \$	475 \$
Résultat financier d'assurance net	115	7	99	249	(184)
Revenu (perte) net lié aux activités d'assurance	580	219	242	1 049	291
Autres revenus (pertes)	1	(12)	(19)	(26)	(33)
Revenu net total	581	207	223	1 023	258
Dotation à la provision pour pertes de crédit	3	4	—	5	—
Frais autres que d'intérêts nets	101	79	90	374	332
Impôts sur les excédents	117	21	29	150	(39)
Excédents (déficit) nets de l'exercice	360 \$	103 \$	104 \$	494 \$	(35) \$

Résultats de l'exercice

Les excédents nets de l'exercice 2023 sont de 494 M\$, comparativement à un déficit net de 35 M\$ pour l'exercice 2022. Cette variation est principalement attribuable à l'augmentation du résultat financier d'assurance net⁽¹⁾ ainsi qu'à l'amélioration du résultat des activités d'assurance.

Le résultat des activités d'assurance est de 800 M\$, en hausse de 325 M\$, ou de 68,4 %, en raison essentiellement de la croissance des primes en assurance de biens et en assurance automobile ainsi que de l'effet favorable de l'élément de perte sur contrats déficitaires. Cette progression est atténuée par une augmentation de la charge afférente aux sinistres pour l'exercice en cours en assurance automobile, en lien avec l'incidence de l'inflation et la hausse des vols de voitures, ainsi qu'en assurance de biens.

Le résultat financier d'assurance net est de 249 M\$, en hausse de 433 M\$. Ce dernier avait notamment été affecté défavorablement en 2022 par la baisse des marchés financiers et la hausse importante des taux d'intérêt.

Le revenu net total est de 1 023 M\$, en hausse de 765 M\$.

Les frais autres que d'intérêts bruts sont de 1 025 M\$, en hausse de 37 M\$, ou de 3,7 %, en raison de la réévaluation à la hausse de la provision pour le programme de rémunération des agents de Desjardins ainsi que de l'indexation des salaires.

⁽¹⁾ Comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement Desjardins a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1^{er} janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Cela pourrait donc limiter la comparabilité des résultats avec la période précédente.

Résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents nets du quatrième trimestre sont de 360 M\$, en hausse de 256 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2022. Cette augmentation s'explique notamment par l'effet favorable de l'élément de perte sur contrats déficitaires alors qu'un effet défavorable avait été constaté au trimestre comparatif de 2022. De plus, on observe une progression des revenus des activités d'assurance, essentiellement en automobile et en biens, ainsi qu'une sinistralité de l'exercice en cours inférieure à celle de la période comparative de 2022, essentiellement attribuable à l'assurance automobile.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats de l'exercice

Les excédents nets pour l'exercice 2023 sont de 22 M\$, comparativement à un déficit net de 56 M\$ en 2022. La rubrique Autres inclut les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou les besoins de liquidités des caisses. Elle comprend également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information et l'amélioration des processus d'affaires. De plus, la rubrique Autres inclut les variations des provisions relatives aux éventualités à l'égard de nos activités, d'ententes de fournisseurs et du portefeuille de placement, ainsi que les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Résultats pour le quatrième trimestre

Le déficit net du quatrième trimestre est de 27 M\$, comparativement à un déficit net de 13 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion annuel et les états financiers combinés annuels 2023 du Mouvement Desjardins, disponibles sur le site Web de Desjardins ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la cinquième au monde, avec un actif de 422,9 milliards de dollars au 31 décembre 2023. Il a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, une gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Ce communiqué de presse comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s’y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, l’examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ses résultats et sa situation financière, ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l’emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s’attendre à », « avoir l’intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d’expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d’autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d’avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu’elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l’incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » dans le rapport de gestion annuel 2023 et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d’assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental, social et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l’atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), au risque de fraude, au marché de l’habitation et à l’endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu’aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l’évolution des taux d’intérêt, à l’inflation, aux changements climatiques et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats et à la capacité d’en réaliser les avantages prévus, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi la réforme des taux d’intérêt de référence, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d’épargne des particuliers, l’incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, incluant la pandémie de COVID-19, ou toute autre maladie similaire touchant l’économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d’un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d’influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n’est pas exhaustive. D’autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d’autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section 1.5 « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2023, et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d’experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l’économie au pays et à l’échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d’aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu’envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d’autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s’engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l’occasion par lui ou en son nom, à l’exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels 2023. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux IFRS publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Le Mouvement Desjardins a modifié certaines méthodes comptables à la suite de l'adoption de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, au 1^{er} janvier 2023. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées ainsi que sur les changements de méthodes comptables, se reporter à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés. L'adoption de cette norme a entraîné des changements importants dans les états financiers combinés du Mouvement Desjardins. Certains chiffres comparatifs de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 ont été retraités, et un bilan d'ouverture retraité au 1^{er} janvier 2022 est présenté dans les états financiers combinés pour tenir compte de cette nouvelle norme.

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Chantal Corbeil
Relations publiques
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins